

CHAPITRE IV
ORGANISATIONS
INTERNATIONALES

CHAPTER IV
INTERNATIONAL
ORGANIZATIONS

PARTIE 1

PART 1

SOCIÉTÉ DES NATIONS

LEAGUE OF NATIONS

a. La Grande-Bretagne et les Dominions
à la SDN

a. Britain and the Dominions at the League

1919

1919

341. 8 nov. *Le secrétaire aux Colonies au Gouverneur général.* Donne son avis sur l'interprétation de l'article 15 du Pacte concernant le droit de vote des 6 membres de l'Empire et rejette les réserves fait par les États-Unis sur l'éligibilité des dominions au Conseil de la SDN 383

341. Nov. 8 *Colonial Secretary to Governor General.* Conveys an interpretation of Article 15 of Covenant regarding British Empire's 6 votes and rejects United States reservation on eligibility of Dominions for Council seat 383

342. 14 nov. *L'ambassadeur aux États-Unis au secrétaire aux Affaires étrangères.* Préconise certains arrangements pour détendre la situation aux États-Unis au sujet du droit de vote des 6 membres de l'Empire en cas de conflit avec une puissance étrangère 384

342. Nov. 14 *Ambassador in United States to Foreign Secretary.* Recommends arrangement to ease situation in United States regarding British Empire's 6 votes in case of conflict with a foreign power 384

1920

1920

343. 8 janv. *Le Gouverneur général au secrétaire aux Colonies.* Demande des renseignements complémentaires sur une déclaration envisagée par le Premier ministre 385

343. Jan. 8 *Governor General to Colonial Secretary.* Enquires whether proposed announcement was actually made 385

344. 9 janv. *Le secrétaire aux Colonies au Gouverneur général.* Explique qu'une déclaration publique est indésirable à cause des opinions divergentes exprimées par les gouvernements de l'Empire et explique les réserves faites par le Sénat des États-Unis sur le droit de vote de l'Empire britannique 386

344. Jan. 9 *Colonial Secretary to Governor General.* States public announcement not desirable on account of divergent views expressed by Empire Governments and explains United States Senate reservation on British Empire voting power 386

345. 12 janv. *Le secrétaire aux Colonies au Gouverneur général.* Communique les réserves faites par le sénateur Lenroot sur le droit de vote de l'Empire britannique, une opinion juridique sur l'article 15 et les objections présentées aux États-Unis 386

345. Jan. 12 *Colonial Secretary to Governor General.* Communicates Lenroot Reservation on British Empire voting power, encloses a legal opinion on Article 15 and a note making representations to United States 386

346. 22 janv. *Le secrétaire aux Colonies au Gouverneur général.* Préconise que l'échange de communications avec la Société des Nations se fasse par l'entremise du secrétariat du Cabinet 392

346. Jan. 22 *Colonial Secretary to Governor General.* Recommends that all communications to and from League of Nations be channelled through Cabinet Secretariat 392